



Appel à candidature pour inscription au Mastère professionnel "Innovations en Horticulture" (MPIH) Année Universitaire : 2022-2023

Le Directeur de l'Institut Supérieur Agronomique de Chott-Mariem annonce l'ouverture d'un Mastère professionnel "Innovations en Horticulture". Ce mastère permettra aux étudiants d'acquérir de nouvelles compétences scientifiques, techniques et pratiques en horticulture moderne et durable. Le programme est conçu pour leur faciliter l'insertion professionnelle. Cette formation est destinée aux candidats ayant un diplôme de licence en sciences de la production végétale ou équivalent.

Le dossier de candidature doit comporter :

1. Demande de pré-inscription (<http://www.isa-cm.agrinet.tn>)
2. Fiche de renseignement pour l'université (www.services.uc.rnu.tn/4C/index.php/accueil)
3. Fiche de renseignement pour l'ISA-CM (<http://www.isa-cm.agrinet.tn>)
4. Déclaration sur l'honneur stipulant qu'aucune mesure disciplinaire n'a été prise à l'encontre du candidat signée et légalisée (<http://www.isa-cm.agrinet.tn>)
5. Copies des diplômes universitaires et des relevés de notes des années d'études.
6. Lettre de motivation
7. Attestations, si disponible, des formations complémentaires certifiantes (français, anglais, soft skills...) et des activités extra-cursus (culturelles, sportive, associative...).
8. Copie de la carte d'identité nationale ou du passeport.
9. Trois photos d'identité.
10. Copie électronique du dossier sur CD conforme au dossier papier.

Les candidats sont invités à déposer leurs dossiers complets au secrétariat du bureau d'ordre de l'Institut Supérieur Agronomique de Chott-Mariem ou par voie postale à l'adresse suivante : **Institut Supérieur Agronomique de Chott-Mariem, B.P. 47, 4042, Chott-Mariem-Sousse, avant le 28 juillet 2022.**

Toute demande parvenue après ce délai ne sera pas prise en considération, le cachet du bureau d'ordre de l'ISACM ou le cachet du bureau d'ordre de la poste faisant foi.

Directeur Général de l'ISA CM

Le Directeur de l'Institut Supérieur
Agronomique de Chott-Mariem
Pt. Rajouene MAJDOUB

Critères de sélection des étudiants

- Le candidat doit déposer un dossier complet. La commission d'évaluation des dossiers se réserve le droit d'éliminer les dossiers incomplets.
- Le candidat doit être titulaire du diplôme de Licence Fondamentale, Professionnelle ou Nationale en sciences de la production végétale ou formations équivalentes.
- Un seul redoublement et une seule session de contrôle sont tolérés durant le parcours universitaire.
- Le classement des candidats sera fait en se basant sur un score sur 100 points, calculé selon la formule suivante: **Score total /100: [APC/25 + PC/65 + D/10] - [M5 + M6]**
- Les candidats retenus doivent avoir au moins un score de 75 points.
- La capacité d'accueil est limitée à 20 places.
- Pour toutes les rubriques une pondération par rapport au meilleur dossier sera faite.

Grille de sélection des candidats pour inscription en MPIH 2022/2023

APC	PC (M1 + M2 + M3 + M4)				D	
	65 points				10 points	
25 points	1 ^{ère} LA	2 ^{ème} LA	3 ^{ème} LA	FCAE	LM/E	PD
	10 points	25 points	25 points	5 points (M4)	7 points	3 points
	(M1)	(M2)	(M3)			

APC*: Adéquation Profil candidat/MPIH

PC: Performance Candidat

M1 : Moyenne 1^{ère} LA

M2 : Moyenne 2^{ème} LA

M3 : Moyenne 3^{ème} LA (sans PPFE)

M4 : Formations Complémentaires et Activités Extra-cursus (FCAE)

M5 : 05 points pour redoublement

M6 : 02 points pour session de contrôle

D : Dossier

LM/E : Lettre de Motivation + Entretien oral

PD : Présentation du dossier

***Barème pour APC (Adéquation du profil du candidat): 25 points/100**

Arboriculture Fruitière	(4 points)	Fertilisation	(3 points)
Cultures Maraîchères	(4 points)	Irrigation	(3 points)
Floriculture	(4 points)	Protection des plantes	(4 points)
Agronomie	(3 points)		